

192 PROPOSITIONS DANS LE CADRE DE L'ACTE II DU PLAN DE RELANCE POUR LA RECONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

À l'issue des deux journées de tables rondes de la COP Île-de-France 2020 des 16 et 17 septembre, la Région, en concertation avec les parties prenantes et les nombreux intervenants, a élaboré une feuille de route en 192 propositions dans le cadre de l'Acte II du plan de relance pour la reconstruction écologique de la Région.

Réparties en 5 thématiques, ces 192 propositions représentent autant de solutions à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux de la défense du climat et de la lutte contre le réchauffement climatique sur tout le territoire francilien.

I - SE DÉPLACER AUTREMENT

II - RÉCONCILIER L'HOMME, LA VILLE ET LA NATURE

III - PRODUIRE SOBREMENT

IV - MIEUX SE NOURRIR ET MIEUX CONSOMMER

V - UNE RÉGION ZEN ET EXEMPLAIRE

I - SE DÉPLACER AUTREMENT



CHANGER LES TRANSPORTS EN COMMUN

1. TVA sur les transports en commun à 5,5 % au lieu de 10 %
2. Maintien du passe Navigo dézonné
3. 100% de lignes ferroviaires électrifiées en Île-de-France
4. Automatisation des lignes 4 et 13, en plus des lignes 1 et 14, automatisation des RER B, D et E avec le système Nexteo, et ouverture des lignes automatiques 15, 16, 17 et 18 du Grand Paris Express
5. 100% de bus propres (électriques et GNV) et plus confortables
6. Équiper 100% des rames de métro de freinage à induction pour réduire les émissions de particules, et mettre en place dans toutes les lignes des ventilations permanentes pour réduire les particules
7. *Installation de dispositifs de dépollution de l'air dans les 20 stations souterraines les plus polluées du réseau de transports en commun francilien dès 2021*
8. Création d'un dépôt bus expérimental à l'hydrogène vert d'une capacité de 100 bus
9. Créer un service régional de transport à la demande avec des navettes propres et accessibles aux personnes en situation de handicap

VÉLO

10. *Financement du RER Vélo : création d'ici à 2025 des 4 premières lignes permettant de relier la grande couronne jusqu'à Paris*
11. Création de garages à vélos et trottinettes dans les 465 lycées d'Île-de-France
12. 100% des gares d'Île-de-France avec un parking vélo d'ici 2025, objectif de 100 000 places vélo dans les gares franciliennes en 2030

DÉCARBONER LA ROUTE

13. Péage pour les poids lourds en transit en Île-de-France
14. Interdiction de la circulation en Île-de-France des véhicules diesel en 2030
15. Interdiction de la circulation en Île-de-France des véhicules essence en 2040
16. Installation de 12 000 bornes de recharge électrique en libre accès d'ici à 2023
17. Nouvelles voies réservées aux bus, taxis et covoitureurs sur la N118, A15, A4, la Francilienne, l'A86 et l'A6
18. **10 000 places de parkings-relais supplémentaires gratuites près des gares et au niveau des nœuds routiers (pour covoiturage et lignes de bus)**
19. Réaliser la première portion expérimentale d'autoroute électrifiée (recharge des véhicules électriques par induction) en Île-de-France
20. Mise en service de la première navette autonome, propre et partagée Roissy-La Défense pour 2024
21. Création de 10 nouvelles stations de gaz naturel pour véhicules (GNV) d'ici à 2025 pour dépolluer les émissions des poids lourds
22. Maintien de la gratuité de la carte grise pour les véhicules propres
23. Subventions au covoiturage citoyen et à l'autopartage pour les mobilités rurales
24. Aide à l'achat de véhicules propres : prime allant jusqu'à 9 000 € pour l'achat d'un véhicule propre par les PME/TPE et étendue aux véhicules de transport

FLUVIAL

25. Aides à l'acquisition de motorisations propres pour les péniches de fret
26. **Faire de la Seine un corridor hydrogène avec un équipement en stations de recharge à hydrogène vert tout le long de l'axe Paris-Le Havre**

AÉRIEN

27. Arrêt du projet du terminal 4 de Roissy
28. Développement d'une filière francilienne de biocarburants et carburants de synthèse pour le transport aérien
29. **Soutien à l'électrification des avions école sur les aérodromes en Île-de-France**
30. Déploiement de prototypes d'avions cargo et voyageurs propres (hybrides : électrique, hydrogène) en 2025 pour commercialisation d'ici à 2035
31. Faire de Roissy et Orly des aéroports zéro carbone

MIEUX MAÎTRISER LES DÉPLACEMENTS

32. Généraliser le forfait mobilités durables (jusqu'à 400 € par an versés aux employés pour les nouvelles solutions de mobilités telles que vélo, covoiturage, autopartage...) dans toutes les entreprises et administrations
33. Accompagnement des entreprises et des administrations pour faire leurs plans de déplacement
34. *Création d'une application permettant de donner le niveau de saturation sur tous les réseaux de transport pour aider les usagers à mieux planifier leurs déplacements en temps réel*
35. Faire du passe Navigo un passe universel incluant toutes les mobilités avec solution de paiement intégré et incitation aux mobilités propres
36. Généraliser le télétravail en Île-de-France un à deux jours par semaine dans les entreprises et les administrations
37. Créer 2 000 nouveaux lieux de télétravail
38. Accompagner l'essor de la télémédecine

ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES TRANSPORTS

39. Développement de l'utilisation des enrobés recyclés sur le réseau routier national et départemental
40. *Pfime de 2 500€ pour les particuliers pour la conversion d'un véhicule thermique en véhicule électrique, afin de créer une véritable filière industrielle du retrofit en Île-de-France*
41. *Soutien au retrofit des vélos (conversion à l'électrique avec une réglementation adaptée)*

LOGISTIQUE

42. Appel à manifestation d'intérêt envers les acteurs privés et les collectivités pour la création de hubs logistiques et places urbaines permettant d'assurer la livraison du dernier km en milieu urbain
43. Lancement d'un projet de fret ferroviaire souterrain permettant de relier les principaux centres logistiques (Rungis, Gennevilliers, Roissy) à Paris et à la petite couronne
44. Faire de la Seine une autoroute fluviale modernisée pour le transport de marchandises
45. Premières livraisons fret par drone en vue des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024 et première expérimentation de taxi volant

II - RÉCONCILIER L'HOMME, LA VILLE ET LA NATURE



BIODIVERSITÉ, FORÊTS ET ESPACES VERTS

46. Créer un portail régional pour les Franciliens pour leur apporter des données et des services numériques sur leur environnement (Ma nature en Île-de-France, Mon réflexe zéro déchet, Mon potentiel solaire, Mes produits locaux...)
47. Ouvrir 1 000 hectares d'espaces verts au public d'ici 2025 et 1 500 hectares d'ici 2030
48. **Accompagner 100 projets de désimperméabilisation des sols**
49. Soutenir 100 projets d'amélioration de la qualité des espaces verts pour les rendre plus favorables à la biodiversité, accroître leur résilience face aux changements climatiques et les rendre plus accessibles aux Franciliens
50. **Planter 500 km de haies d'ici à 2030**
51. Financer la renaturation de 150 km de berges
52. Verdir les campus universitaires à Paris, en petite et en grande couronne
53. Créer une plateforme régionale de Responsabilité Sociale et Environnementale pour proposer aux entreprises de s'engager sur des projets locaux de renaturation et de préservation de la biodiversité
54. Doubler le nombre de communes en « zéro phyto » d'ici à 2021, puis atteindre 100% des communes franciliennes sans phyto en 2025

55. Planter 1 million d'arbres dans la forêt de Pierrelaye (95)
56. Planter un arbre à la naissance de chaque bébé francilien
57. Planter 10 000 arbres et arbustes dans les lycées en lien avec les pépiniéristes et les horticulteurs franciliens
58. Engager un programme pluriannuel de recherche en vue de la protection contre la sécheresse et pour le repeuplement des massifs forestiers franciliens, en lien avec l'ONF
59. Résoudre 10 ruptures de continuité d'importance régionale empêchant la circulation des espèces
60. Limiter les pollutions et leurs impacts sur la santé et la biodiversité en accompagnant des thèses de recherche appliquée au territoire francilien sur les impacts des pollutions sur la biodiversité et la santé humaine
61. ***Créer 4 nouvelles réserves naturelles régionales (RNR) et un 5^e parc naturel régional (PNR) francilien en Seine-et-Marne***
62. Ouvrir au public le bois-Saint-Martin, espace vert de 270 hectares en Seine-Saint-Denis à la frontière du Val-de-Marne, en 2020
63. Mettre à disposition de toutes les collectivités franciliennes un outil numérique de signalement participatif et verbalisation des dépôts sauvages d'ici 2025
64. Soutenir 300 projets de lutte contre le dépôt sauvage, et notamment de vidéoverbalisation
65. Mobiliser les PNR pour mener une recherche sur les pollinisateurs sauvages

DEVENIR LA PREMIÈRE RÉGION ZAN (ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE)

66. Lancer la concertation pour l'élaboration d'un Schéma directeur régional environnemental intégrant les ambitions climatiques et environnementales (ZAN, trames vertes, bleues et noires, priorités de création d'îlots de fraîcheur...)
67. En 2025, avoir divisé par 2 le rythme de consommation des espaces naturels et agricoles
68. Transformer et requalifier 1 000 hectares de friches urbaines d'ici 2025 et le double à l'horizon 2030
69. ***Accompagner les communes franciliennes dans la transformation de leurs entrées de ville, avec l'objectif de traiter ainsi 1 000 km de fronts urbains d'ici 2025***

MIEUX CONSTRUIRE ET RÉNOVER

- 70. *50 000 rénovations pour faire disparaître en 10 ans les passoires thermiques (classées F et G) du parc du logement social***
71. Aide régionale pour inciter à réhabiliter au lieu de construire
72. Créer 10 000 logements neufs par la transformation de bureaux
73. Financer l'installation de récupérateurs d'eau sur les bâtiments publics et la mise à disposition par les collectivités à destination de l'habitat collectif
74. Soutenir la création d'espaces collectifs du quotidien (type buanderie, blanchisserie partagée, potagers) dans le parc HLM
75. Doubler l'aide aux Quartiers innovants et écologiques (QIE) qui s'engagent à plus de 50 % de construction en matériaux biosourcés
76. Privilégier la construction en matériaux biosourcés pour les extensions et la rénovation des lycées
77. Faire émerger une filière industrielle francilienne pour l'approvisionnement en matériaux biosourcés pour la construction, avec l'objectif de doubler la part des matériaux biosourcés dans la construction francilienne d'ici 2025
78. Expérimenter la construction bioclimatique dans un lycée
79. S'engager dans la rénovation énergétique du patrimoine immobilier universitaire
80. Soutenir la filière chanvre francilienne pour la construction

PROMOUVOIR UN URBANISME INNOVANT POUR SERVIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

81. Doubler le soutien régional à l'urbanisme transitoire
82. Lancer un concours de paysagistes pour « renverser le regard » et penser en priorité les espaces verts et de respiration en amont du bâti
- 83. *Soutenir 100 projets d'îlots de fraîcheur dans les communes (avec points d'eau)***
84. Encourager à créer des îlots de fraîcheur dans les établissements scolaires
85. Doubler le nombre de commerces de proximité soutenus par la Région dans les zones rurales
86. Financer une opération « des toits blancs pour nos hôpitaux » pour renvoyer la chaleur et limiter les besoins de climatisation, et lancer une expérimentation urbaine de trottoirs blancs

III - PRODUIRE SOBREMENT



ENTREPRENARIAT ET INNOVATION ÉCOLOGIQUES

87. Décliner un dispositif Innov'up « climat » pour financer des projets d'innovation d'entreprises en matière de développement durable
88. Organiser un « challenge Intelligence Artificielle (IA) climat » sur le modèle des challenges « Intelligence Artificielle (IA) Santé »
89. Créer ou soutenir un accélérateur d'entreprises innovantes pour accompagner et faire grandir les start-up innovantes franciliennes de la GreenTech et de la Clean Tech
90. Soutenir des grands programmes de R&D à fort enjeu environnemental : pile électrique hydrogène, avion décarboné, véhicule électrique, industrie « propre »
91. Lancer des challenges Entrepreneur#Leader « climat et responsable » dans chaque bassin d'emploi
92. Sensibiliser les lycéens aux enjeux climatiques et favoriser leurs initiatives (concours Lycée vert de l'année en Île-de-France) en particulier sur les économies d'énergie dans les établissements
93. Mettre en place une aide aux TPE, PME et ETI pour favoriser l'installation de panneaux solaires dans l'enceinte de leurs locaux professionnels
94. ***Lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour trouver des solutions alternatives aux chauffages des terrasses de bars et de restaurants***

ÉCOLOGIE ET NOUVEAUX EMPLOIS

95. À partir de 2022, doubler les formations qualifiantes pour les demandeurs d'emploi aux métiers de la croissance verte et de l'économie circulaire
96. *Verser une prime de 1 000 € pour les chômeurs qui se forment dans les métiers verts*
97. Créer un label « formations régionales climat »
98. Instaurer un bonus de 15% pour les CFA qui reçoivent un financement régional et qui innoveront en faveur du climat, quel que soit le secteur
99. Valoriser les 100 bonnes pratiques et comportements « verts » au travail (zéro papier, limitation des déplacements professionnels avec le déploiement des visioconférences)
100. Missionner l'Institut Paris Region pour la réalisation d'une étude prospective sur les nouveaux métiers de la croissance verte en Île-de-France
101. Faire des JOP 2024 un événement bas carbone, vitrine des innovations régionales en matière de transports durables, de construction, d'alimentation locale et d'énergies renouvelables

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

102. Créer une plateforme francilienne du réemploi, visant à mutualiser la dépose des matériaux, le nettoyage, le reconditionnement, le stockage, leur exposition et leur revente auprès des professionnels
103. *Réduire drastiquement l'obsolescence programmée en soutenant 200 projets de surcyclage, de réemploi et de réparation pour allonger la durée de vie des équipements des Franciliens d'ici 2025*
104. Atteindre 100% de territoires franciliens engagés dans l'économie circulaire en 2030 en lançant un appel à manifestation d'intérêt « Territoires franciliens circulaires » dès 2020
105. Soutenir le secteur culturel en élargissant le bonus environnemental, octroyé actuellement aux tournages pour réduire leur empreinte environnementale à tous les types de projets culturels soutenus par la Région
106. Faire progressivement de la démarche écoresponsable un critère d'appréciation de l'éligibilité au fonds de soutien du cinéma et de l'audiovisuel
107. Pour les festivals et événements sportifs les plus importants, donner un bonus régional à ceux adoptant une démarche « zero déchet » et bas carbone
108. Créer un bonus pour les créations de spectacle vivant faisant fabriquer leurs décors et leurs costumes en circuits courts en Île-de-France
109. Lancer un appel à projets pour favoriser le vrac dans tous les magasins d'ici 2025

- 110. Recyclage des déchets avec mise en place du tri sélectif sur tout le réseau de transports en commun francilien
- 111. *Financer 100 projets pour développer la consigne de verre pour réemploi d'ici 2025*
- 112. Éliminer les emballages plastiques d'ici 2030, et non 2040
- 113. Soutenir 50 projets « chantier circulaire » dans le BTP
- 114. *Créer une « Mine urbaine », smart lab pour développer des procédés innovants pour transformer les déchets de nos villes en ressources, et intégrer les matériaux issus du réemploi et renouvelables dans la construction*
- 115. Réaliser un diagnostic ressources avant les opérations de restructuration et déconstruction des lycées dès 2021
- 116. Créer un observatoire régional des ressources au sein de l'Institut Paris Region (matériaux, biomasse, foncier, eau...)
- 117. Créer une Mission d'appui au développement des clauses circulaires et environnementales (MACCE) pour les acheteurs franciliens au sein du GIP Maximilien, pour faire de la commande publique un accélérateur de la transition écologique, avec comme objectif 100% des marchés d'achats comprennent une disposition circulaire et environnementale en 2025
- 118. Soutenir 150 artisans dans leur démarche d'économie circulaire en les aidant à la substitution de matériaux pour prendre en compte l'enjeu climat d'ici 2025 (évolution du dispositif TP'up)
- 119. Devenir la 1^{re} Région à être labellisée « achats responsables » d'ici début 2021
- 120. Former 100% des prescripteurs et acheteurs aux critères RSE d'ici 2022
- 121. Emmener 100% des quartiers d'affaires dans une démarche de neutralité carbone et zéro déchet d'ici 2025 en lançant des « Challenges régionaux »
- 122. *Populariser « l'emporte-restes » (doggybag) dans la restauration en partenariat avec les syndicats de la restauration pour réduire le gaspillage alimentaire*

PRODUIRE AUTREMENT

- 123. Relocalisation d'une chaîne de production des équipements numériques scolaires
- 124. Proposer aux 25 bassins d'emplois un accompagnement dans leurs démarches d'écologie industrielle « Les déchets des uns sont les ressources des autres », d'ici 2025
- 125. *Installer 2 000 composteurs collectifs (immeubles, quartiers, établissements...) d'ici 2025 pour doubler le compostage de proximité*
- 126. *En partenariat avec les industriels franciliens, lancer un AMI pour le recyclage/la réutilisation des masques jetables*

- 127. Élargir les missions de la SEM (société d'économie mixte) patrimoniale aux projets d'industrie circulaire, en particulier liés au réemploi, tri, transit et recyclage
- 128. Expérimenter le retraitement des déchets non valorisables par fossilisation plutôt que par incinération
- 129. Accompagner 25 000 apprentis dans la formation aux métiers de l'écoconstruction d'ici 2025

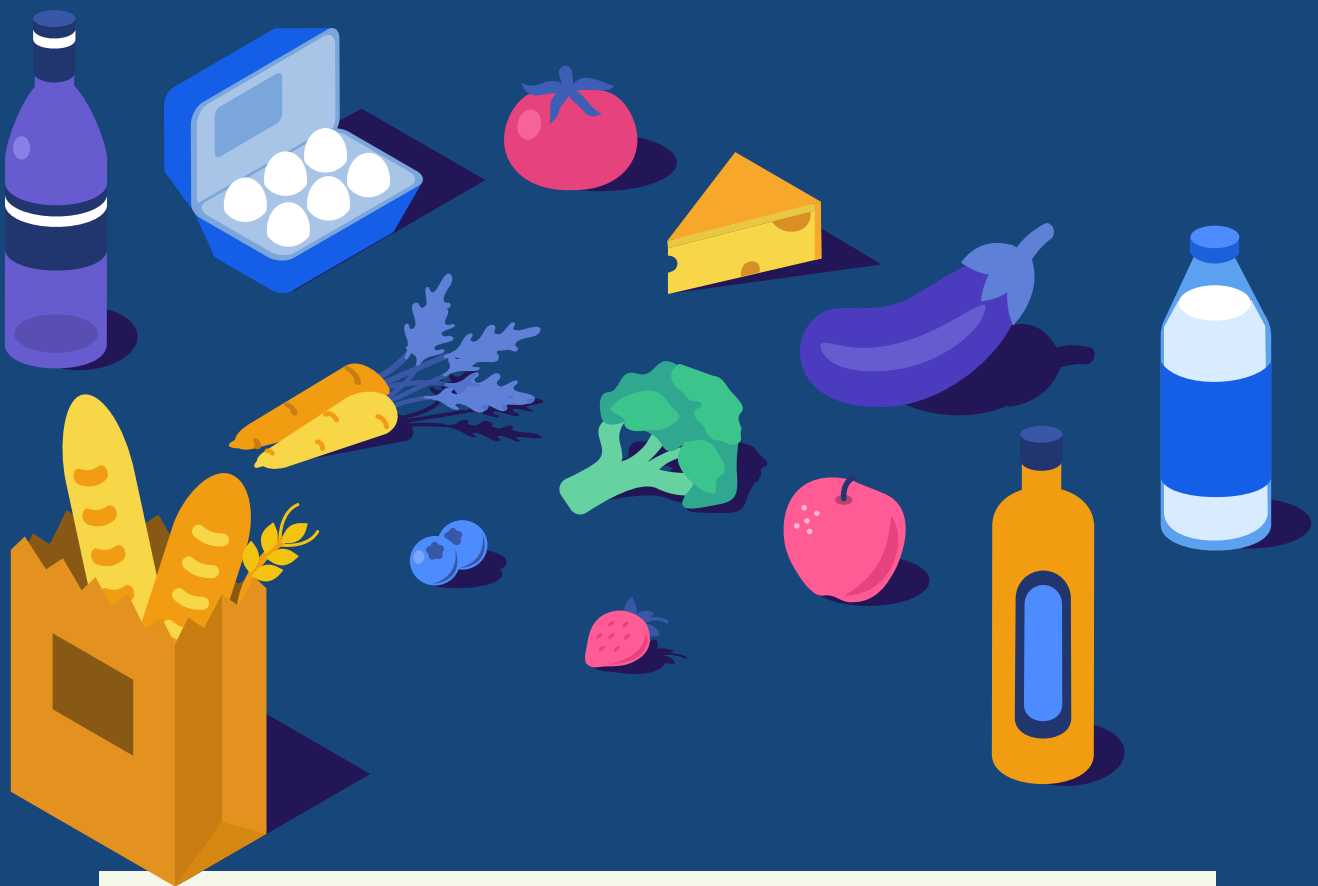
TRAVAILLER SOBREMENT

- 130. Sobriété numérique : réduire le volume de mails stockés et inciter à la diminution des pièces jointes
- 131. Réintroduire des modules « climat » dans les dispositifs d'insertion pour environ 20 000 stagiaires de la formation professionnelle
- 132. Financer l'implantation de crèches innovantes (horaires décalés, dans les lieux de passage comme des gares, espaces de coworking)
- 133. *Apporter la fibre dans chaque hameau et au pied de chaque immeuble pour permettre le développement du télétravail et de la production locale*
- 134. Aides « Éducation artistique et culturelle » dans les lycées et les CFA : encourager, via un bonus, les projets sur le thème du développement durable et des enjeux du climat

FAIRE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE LA RÉGION DE L'ÉCOTOURISME ET DU SPORT DURABLE

- 135. Soutenir les projets destinés à moderniser des hébergements touristiques pour une meilleure performance énergétique
- 136. Lancer un appel à projets pour accompagner des sites touristiques environnementalement exemplaires en Île-de-France
- 137. Produire un guide de bonnes pratiques du développement durable à destination des hôteliers et des restaurateurs
- 138. Promouvoir les comportements écoresponsables au sein des clubs et ligues sportives par des campagnes de communication
- 139. Pas une commune sans un équipement sportif de proximité

IV - MIEUX SE NOURRIR ET MIEUX CONSOMMER



EN MATIÈRE AGRICOLE

140. Lancer une nouvelle filière protéine pilote visant la reconquête d'une autonomie régionale en protéines végétales, pour l'alimentation humaine et animale
141. *Favoriser la réémergence de filières pour diversifier les cultures (vigne, champignon, cresson, poires de Groslay, ceïses de Montmorency...)*
142. Soutenir l'essor de l'agriculture biologique francilienne depuis 2016 : 10 000 hectares en 2015, 30 000 hectares en 2020, 45 000 hectares en 2022 et 140 000 hectares en 2030
143. Renforcer la biodiversité en couvrant chaque année 20 000 hectares de terres agricoles par des contrats agri-environnementaux
144. Accompagner la création d'une Ferme-école innovante pour diversifier les parcours de formation aux métiers agricoles et attirer les Franciliens
145. *Sauvegarder la filière betteraves en finançant, dès 2020, un programme de recherche interrégional ambitieux sur la jaunisse et les alternatives au traitement des semences par les néonicotinoïdes*

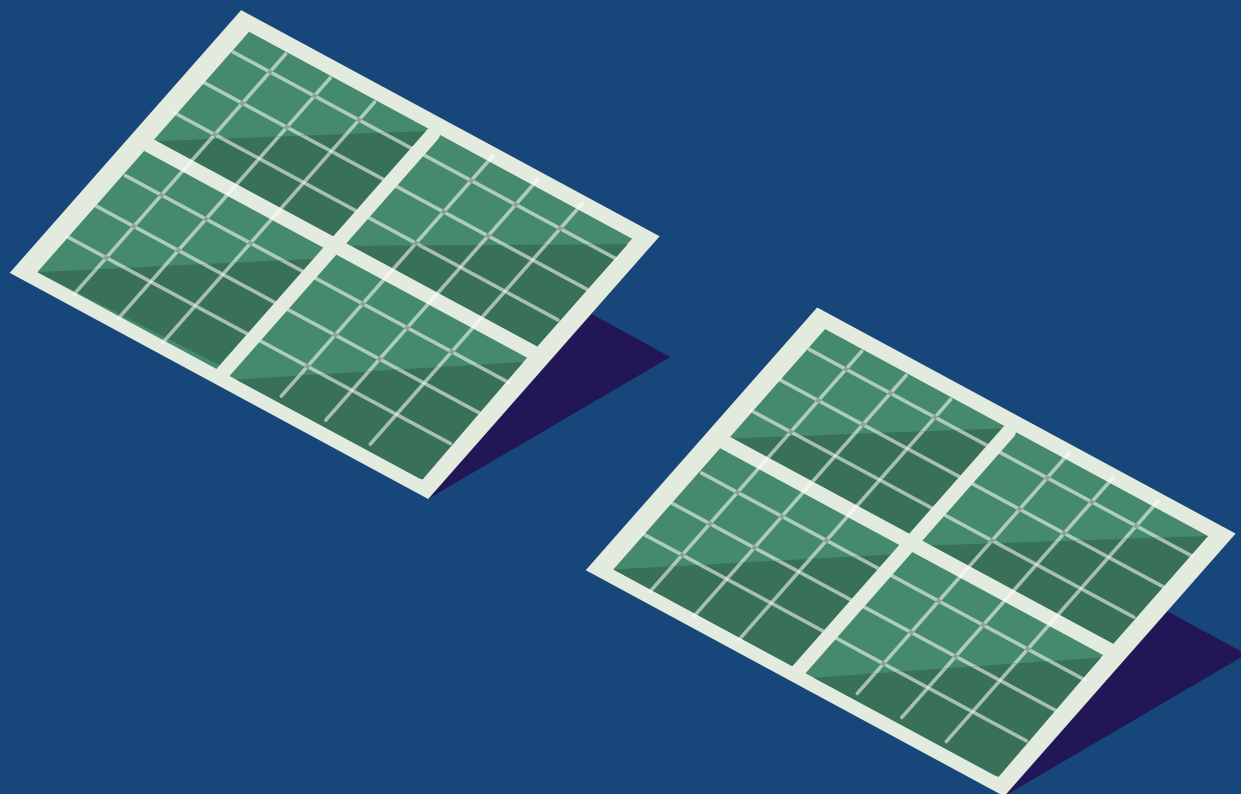
MIEUX SE NOURRIR

146. En lien avec les Départements, construire une plateforme d'approvisionnement en circuit court des cantines des collèges et des lycées par des produits locaux sur l'Est francilien et déployer des plateformes logistiques pour l'approvisionnement des cantines dans l'Ouest francilien
147. Garantir l'accès aux circuits courts pour 100% des cantines de tous les lycées franciliens d'ici 2024, en priorité par des produits locaux, avec un objectif de 50% de produits bio
148. *Proposer un menu végétarien tous les jours dans les lycées, et pas seulement une fois par semaine comme le prévoit la Loi*
149. Créer la semaine du « Manger local en Île-de-France »
150. Accompagner chaque collectivité locale dans l'élaboration de son Plan alimentaire territorial (PAT)
151. Proposer aux collectivités d'adopter une charte du « Manger mieux, sain et francilien »
152. Sensibiliser et former tous les agents de restauration des lycées sur le gaspillage alimentaire
153. Multiplier par 5 la part de produits locaux dans l'alimentation des Franciliens d'ici 2025

S'APPROVISIONNER LOCAL

154. Soutenir la structuration des circuits courts de distribution agroalimentaire
155. *Poursuivre la mesure COVID de soutien à la vente directe agricole (dîve fermier, boutique coopérative, box fermière, Amap...) sur l'ensemble du territoire francilien*
156. Promouvoir l'utilisation des produits de la marque « Produit en Île-de-France » auprès des organisateurs de grands événements (Coupe du monde de rugby, JOP 2024...)
157. Favoriser la relocalisation d'outils franciliens de 1^{re} transformation dans les filières alimentaires (lait, plantes aromatiques, champignons...)
158. Soutien à la création de nouvelles exploitations piscicoles écologiques
159. Développer les classes vertes dans les îles de loisir de la Région : « Objectif 1 000 classes climat pas an ! »
160. Inclure dans la formation des étudiants paramédicaux inscrits en Île-de-France une sensibilisation aux enjeux de la santé environnementale, de la gestion de déchets et plus globalement du développement durable (le bloc opératoire est responsable de près de 30% des déchets à l'hôpital)
161. Signer une convention avec les pharmaciens franciliens pour des campagnes en faveur du recyclage des médicaments

V - UNE RÉGION ZEN ET PILOTE SUR LE CLIMAT



FAIRE DE LA RÉGION UNE ZONE À ZÉRO ÉMISSION NETTE AVANT 2050

- 162. Réduire de 20% la consommation énergétique francilienne d'ici 2030
- 163. Grâce aux Plans régionaux solaire, biométhane et hydrogène, atteindre 40% d'ENR dans le mix énergétique consommé en Île-de-France en 2030 (objectif)
- 164. *Soutenir 300 nouveaux projets citoyens de production d'énergie renouvelable d'ici 2025*
- 165. Créer un service numérique pour les Franciliens pour la rénovation énergétique
- 166. *Accompagner 100 collectivités d'ici 2025 pour transformer leur éclairage public et le rendre sobre et respectueux de la faune nocturne (trame noire)*
- 167. Mettre en place 3 à 4 unités de production d'hydrogène vert de grande capacité en Île-de-France, le long de l'axe Seine, pour servir les besoins fluviaux, routiers et industriels de la Région
- 168. Lancer une centrale photovoltaïque régionale d'ici 2021 pour couvrir les besoins énergétiques du siège du Conseil régional
- 169. 100 lycées équipés de panneaux photovoltaïques lancés en 2021
- 170. *Donner une prime de 1 000€ à la conversion des chaudières fuel et charbon*

- 171. Soutenir 20 projets exemplaires « Territoires innovants pour la transition énergétique » pour soutenir l'émergence d'opérations reproductibles à faible empreinte carbone ou de stockage de carbone
- 172. Mettre en place un système d'information carbone, permettant à tous les Franciliens de suivre l'évolution du bilan carbone global de leur territoire
- 173. Mettre en place un programme de compensation carbone pour les émissions de CO² résiduelles du Conseil régional
- 174. *Financer des dispositifs de purification de l'air et de puits carbone dans les crèches et les écoles*
- 175. Financer la création de 3 pollinariums pour améliorer la connaissance des plantes allergènes et pour mieux informer les Franciliens grâce à un service d'information allergènes

UNE RÉGION PILOTE SUR LE CLIMAT AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

- 176. *Création d'un Groupe régional d'experts climat en Île-de-France (GREC) pour réaliser les travaux de recherche et de prévision climatiques à l'échelon régional*
- 177. Intégrer dans chacun de nos accords de coopération un volet relatif au climat
- 178. *Mobiliser l'expertise de la Région et de ses organismes associés dans le cadre du programme Paris Region Expertise (PRX) pour accompagner les territoires partenaires dans l'ingénierie de stratégies territoriales en faveur de la transition environnementale*
- 179. Accompagner les métropoles en croissance grâce à l'Institut Paris Region pour encourager des démarches d'aménagement raisonné par une planification urbaine durable
- 180. Mobiliser massivement les fonds européens pour la nouvelle période de programmation FEDER-FSE 2021-2027 : 90% des 540 M€ alloués à la Région seront fléchés sur des projets structurants répondant aux objectifs du Green Deal
- 181. Rédiger et faire adopter une Charte régionale de la transition écologique et solidaire par les agents régionaux, les usagers et partenaires de la collectivité régionale

FAIRE DU SIÈGE DE LA RÉGION UNE VITRINE DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- 182. Optimiser l'utilisation de l'espace bâti en améliorant le « rendement » des surfaces louées (télétravail, flex, accueil d'organismes associés et de start-up...)
- 183. Imposer dans nos marchés l'utilisation de produits bio pour produits d'entretien des surfaces et espaces verts

184. Installer un composteur au siège de Saint-Ouen
185. Renforcer la part des produits locaux et bio et d'origine francilienne dans la restauration collective du siège
186. Diviser par 10 l'empreinte carbone de la flotte automobile régionale, y compris celle des lycées
187. Lancement d'un programme de rénovation énergétique des lycées
188. Mettre en place une plateforme d'échanges entre les lycées pour favoriser la réutilisation du mobilier d'occasion en 2021
189. Faire de la Région un employeur exemplaire en termes de lissage des heures de pointe, télétravail, vélos de service
190. *Lutte contre les perturbateurs endocriniens : supprimer tous les contenants en plastique utilisés pour la réchauffe des cantines des lycées d'Île-de-France*
191. Mettre en place la cogénération renouvelable (biomasse, biogaz...) sur 30 lycées franciliens d'ici 2030 pour produire localement les besoins en énergie des lycées (chaleur et électricité)
192. 100% des émissions obligatoires de la Région vertes et responsables